



ANAIS

Activation du service ANAIS pour la
gestion préventive du réseau routier
départemental du Cher

1. Client

Département du Cher.



2. Contexte

Près de 4600 kilomètres de routes départementales parcourent le département du Cher, placées sous la responsabilité du Conseil départemental. Seul acteur de la construction et de l'entretien de ce réseau, le Département agit au quotidien pour répondre aux besoins de circulation et de sécurité des Berrichons.

Pour les aider dans cette mission, Colas propose la mise en œuvre de son service innovant de gestion préventive du patrimoine routier ANAIS.

3. Objet du contrat

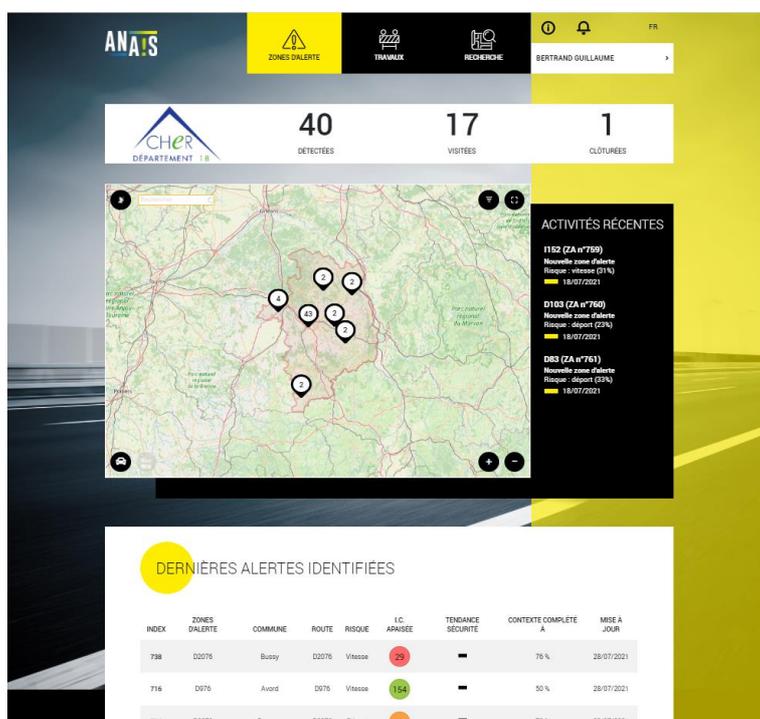


Mise à disposition d'un service de gestion préventive du patrimoine routier.

4. Solutions, prestations et résultats

Colas et le département du Cher ont signé un contrat qui permet à la collectivité de disposer d'ANAIS, un service digital fondé sur l'utilisation des données embarquées. Objectifs : contribuer au renforcement de la sécurité des usagers par la détection et le traitement préventif de zones d'alerte sur les infrastructures routières.

ANAIS, système de collecte et d'analyse de données relatives aux comportements des véhicules sur la route, permet d'identifier les zones d'alerte sur le réseau et de formuler au gestionnaire des recommandations d'entretien pour son patrimoine routier.



Apporter de nouveaux usages par l'exploitation des données de mobilité

Colas a signé un partenariat avec Michelin Driving Data Intelligence (DDI) pour l'acquisition de données de conduite en situation réelle. Ces datas, issues d'une communauté de conducteurs volontaires, sont remontées puis agrégées, anonymisées et contextualisées sur une plateforme de traitement permettant de détecter des zones d'alerte. Ces zones sont ensuite analysées et traitées par Mobility by Colas, qui propose aux collectivités territoriales, comme le département du Cher, un meilleur ciblage des opérations de maintenance en lien avec la sécurité routière.

Une nouvelle approche d'analyse continue

Le principe même d'acquisition de données de conduite réelles apporte une nouvelle dimension au diagnostic du patrimoine routier : l'analyse peut devenir continue et globale. Dès lors, il devient possible de mesurer les bénéfices induits par les travaux d'aménagement sur les zones d'alerte détectées et, plus généralement, d'entrer dans un processus d'amélioration continue pour rendre la route plus sûre.

3 FONCTIONNALITES ESSENTIELLES



Identification de zones d'alerte à partir de données embarquées de véhicules : dépôts latéraux, survitesse, freinages excessifs.



Recommandations d'aménagements des zones d'alerte détectées, basées sur l'expertise d'un leader de la maintenance et de l'équipement des routes.



Suivi de l'efficacité des mesures mises en place grâce à l'**Indice de Conduite Apaisée (ICA)**.

5. Durée

- ✓ Mars 2021 – Mars 2023 : 24 mois

6. Cadre contractuel

- ✓ Commande UGAP